

PROVINCE DE LIEGE – ARRONDISSEMENT DE LIEGE

COMMUNE DE CHAUDFONTAINE

PROJET DE DECISION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL

Séance du 26 novembre 2025

Service : Direction générale

Agent traitant :

Objet : Direction générale - Intercommunales et institutions tierces - Intercommunale
"SPI" - Assemblée générale ordinaire - Ordre du jour : approbation

LE CONSEIL COMMUNAL,

Attendu que la Commune est membre de l'intercommunale précitée ;

Attendu que dans son courrier du 14 novembre 2025, la SPI nous informe que son Assemblée générale ordinaire se tiendra le 17 décembre 2025 à 18 heures ;

Attendu que le Conseil communal doit approuver les points de l'ordre du jour suivant :

1. Plan stratégique 2023-2025 - Etat d'avancement au 31/08/25 et clôture (Annexe 1);
2. Plan stratégique 2026-2028 (Annexe 2);
3. Recommandations du Comité de Rémunération relatives aux rémunérations des Président et Vice-président du Conseil d'Administration, aux jetons de présence des Administrateurs et des membres du Comité d'Audit (Annexe 3);
4. Démissions et nominations d'Administrateurs (le cas échéant);

A ces causes,

En Séance publique,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ, ARRÊTE,

Article 1^{er}

Les points de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire de la SPI du 17 décembre 2025 sont approuvés.

Article 2

La commune de Chaudfontaine sera représentée par

Article 3

De transmettre la présente délibération à l'intercommunale "SPI".